

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2024

**DELIBERATION N°CD2024-  
02/2/6  
DOSSIER N°6120**

**SYNDICAT MIXTE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA  
TAPISSERIE ET DE L'ART TISSÉ: SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ  
2023 ET PERSPECTIVES 2024**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR  
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Catherine DEFEMME à Jérémie SAUTY  
Thierry GAILLARD à Marie-Christine BUNLON  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des  
Affaires Culturelles /Service de la Lecture Publique et de la Coordination Culturelle*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET  
En l'absence de Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : SYNDICAT MIXTE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA  
TAPISSERIE ET DE L'ART TISSÉ: SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2023 ET  
PERSPECTIVES 2024**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la*

Creuse,  
VU le rapport CD2024-02/2/6 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CD - Accueil et Attractivité,

## DÉCIDE,

de donner acte à Madame la Présidente du Conseil départemental, de la communication des éléments relatifs au bilan du fonctionnement de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé à Aubusson pour l'année 2023 et des propositions d'orientations pour l'année 2024.

L'action du Syndicat mixte de la Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé repose sur quatre missions principales :

- **conservation et diffusion d'une collection de référence** sur la tapisserie d'Aubusson; sensibilisation des publics à ses savoir-faire reconnus par l'UNESCO ; production de connaissances inhérentes à ce grand patrimoine ;

- **conduite d'une politique volontariste de création contemporaine** avec la constitution du Fonds contemporain et la réalisation de grandes tentures événementielles ;

- **pérennisation de la filière de production** complète et préservée, avec l'impératif de formation (GRETA du Limousin), de transmission et de promotion de ses savoir-faire d'excellence, de développement de ses ressources documentaires ;

- **développement de l'écosystème design textile/art tissé Aubusson-Felletin** en lien avec les différents partenaires institutionnels, avec l'objectif d'attirer sur Aubusson et Felletin des porteurs de projet et entrepreneurs, en appui sur une stratégie de territoire.

Le projet qu'il porte est orienté pour cela autour des quatre axes suivants :

- Patrimoine,
- Création contemporaine et recherche,
- Formation et développement économique,
- Équipement immobilier de la Cité.

Le Conseil départemental est le premier financeur du syndicat mixte, d'une part, au travers de sa participation en sa qualité de membre et, d'autre part, par le soutien financier qu'il accorde aux diverses actions qui sous-tendent la démarche, et notamment la deuxième tranche de son projet immobilier.

## Faits marquants de l'année 2023

### Une fréquentation élevée

La Cité de la tapisserie a connu une fréquentation importante de plus de 52 000 visiteurs constatée fin novembre 2023, dépassant largement l'objectif annuel de la première tranche de la Cité ouverte en 2016 de 40 000 visiteurs par an. Les visites de groupes sont également redevenues aussi importantes qu'avant la « période covid ». Cette fréquentation peut être reliée notamment au dévoilement des œuvres Tolkien et Miyazaki qui ont pu être terminées avant le 30 juin 2023, date limite de consommation des crédits FEDER, et à l'image que porte la Cité qui fait l'objet d'une perception plus large de la part du public qu'un musée classique. Il est à noter que la fréquentation des Creusois s'est considérablement accrue montrant l'attachement des habitants à ce savoir-faire.

L'exposition estivale au Centre culturel et artistique Jean Lurçat, organisée en partenariat avec le MUCEM de Marseille, a eu trait à l'œuvre tissée et graphique de l'artiste René Perrot.

La Cité poursuit ses présentations itinérantes sur le territoire, la Conservatrice Alice Bernadac ayant donné une conférence à la Bergerie du Moutier d'Ahun et à Eymoutiers.

### Création de tentures-événements à fort potentiel communicant :

La tenture « Aubusson tisse Tolkien » a vu la réalisation de 12 tapisseries et deux autres tapisseries seront réalisées avant l'ouverture de l'exposition estivale du CCAJL qui présentera pour la première fois l'ensemble de la tenture ; soit 14 tapisseries et deux tapis.

Les 4 tapisseries de la tenture « L'imaginaire de Hayao Miyazaki en tapisserie d'Aubusson » ont été dévoilées en 2023. Le Directeur et le Chargé de développement se sont rendus en septembre au Japon dans le cadre d'une mission CRT Nouvelle Aquitaine afin de négocier la réalisation d'une 6ème tapisserie supplémentaire et présenter l'institution aux tours operators japonais faisant la promotion de la destination France. Une campagne de mécénat participatif sera mise en œuvre pour le financement de cette tapisserie « Mon voisin Totoro » et annoncée lors de la Japan Expo à Paris en juillet.

La commande publique artistique d'une tapisserie long format « Hommage à George Sand » de plus de 50 m<sup>2</sup> (23m x 2m15) de l'artiste Françoise Pérovitch sera réalisée par la Manufacture Robert Four à Aubusson et achevée en 2026, année de commémoration des 150 ans de la disparition de l'écrivain. Cette opération est financée à 50 % par le Ministère de la Culture, le Conseil Régional Centre Val de Loire, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, ainsi que le Conseil Départemental de l'Indre et le Syndicat mixte. Elle va également bénéficier de mécénats.

Ces trois tentures pourront prendre place dans l'extension de la Cité de la tapisserie dont les travaux seront achevés en 2025.

#### Une politique dynamique de recherche de mécénats :

La Cité de la tapisserie est parvenue à obtenir plus de 2 millions d'euros de mécénat depuis sa création. La tendance actuelle de la politique de mécénat des Fondations et entreprises est dirigée essentiellement sur la création contemporaine et la transmission des savoir-faire ou la promotion des métiers d'art français.

Il est à noter que le projet d'extension de la Cité de la tapisserie fait l'objet de mécénats privés à hauteur de 750 000 € (Fondation Bettencourt-Schueller, Crédit Agricole Centre France). En 2023, Haltra Group a décidé de financer à hauteur de 35 000 € l'organisation d'un appel à création à destination des jeunes créateurs diplômés des huit écoles d'art du territoire de la Région Nouvelle Aquitaine.

#### Constitution de partenariats avec les acteurs du secteur :

La création contemporaine est principalement mise en œuvre à partir du Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines. Recherche et innovation ont fait l'objet de projets mobilisant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche tournés vers la création : ENSA Limoges, ENS d'Architecture de Bordeaux, ESADSE/Cité du Design de Saint-Étienne, Département Arts Appliqués du Lycée Raymond Loewy de La Souterraine, Lycée Duperré à Paris, École Camondo à Paris, Cité de la Mode et du Design de Paris, l'EESI d'Angoulême-Poitiers, le Centre international de la tapisserie de Tournai, HEPIA Genève, Académie des Beaux-Arts d'Hangzhou.

#### Formation, accompagnement de professionnels, Pôle art textile / art tissé :

La formation de lissiers mise en place en 2010 connaît aujourd'hui sa 7ème promotion. Prévues sur une durée de 2 ans, elles rencontrent un réel intérêt puisque le nombre de candidats est en augmentation à chaque renouvellement.

Au-delà de la mise en place de la formation de lissiers, la Cité s'est engagée dans un dispositif d'accompagnement à la création d'ateliers. Un premier bilan : ouverture de 6 nouveaux ateliers qui laissent entrevoir les premiers effets du dispositif d'accompagnement.

Par ailleurs, les diplômés de la formation de lissiers sont également recrutés par les manufactures et ateliers existants.

L'activité phare tapisserie avec la notoriété d'Aubusson doit être complétée par l'implantation de porteurs de projet sur le sud creusois, à travers le Pôle de compétences art textile/art tissé. Un incubateur textile a été inauguré en 2023 à la Villa Châteaufavier à Aubusson. Cette initiative est portée par la CCI de la Creuse en lien avec la Communauté de Communes Creuse Grand Sud et avec le soutien du Plan Particulier pour la Creuse. Elle est en cours d'articulation avec le projet Manufacture de Proximité soutenu par l'ANCT et porté par la Cité en lien étroit avec l'association Lainamac.

### La deuxième tranche du projet immobilier de la Cité de la tapisserie :

Elle se décline en 3 volets :

- la construction de l'extension ;
- les aménagements dans le bâtiment existant ;
- le pôle professionnel.

L'appel d'offres travaux a été notifié aux entreprises le 8 décembre dernier, 3 lots restent encore à attribuer pour les menuiseries, la peinture et le carrelage. Le chantier démarrera en janvier 2024 et s'étendra jusqu'à juin 2025.

Un grand espace au 3ème étage doit être aménagé pour accueillir un local spécifique adapté au traitement des cartons de Jean Lurçat légués au Conseil départemental; le système de climatisation doit également être repris en 2024.

Pour le pôle professionnel, l'architecte Béatrice Baudoin a livré l'avant-projet définitif (APD) et le permis de construire a été déposé en novembre. Les marchés de travaux seront conclus en avril 2024 et le pôle professionnel devrait être opérationnel en début d'année 2025.

### **Perspectives pour 2024**

Le Conseil départemental, en sa qualité de membre statutaire du Syndicat mixte, accompagne financièrement l'action de la Cité dans les projets qu'elle conduit en faveur du renforcement de l'image de la tapisserie autour de « l'univers Aubusson » :

- Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines : tissage de l'œuvre de Raphaël Barontini, deuxième prix de l'appel à projets 2019, réalisation de deux Carrés d'Aubusson supplémentaires. L'objectif est que les œuvres du Fonds contemporain soient de plus en plus présentées et exposées dans des institutions de type musées, centres d'art et devienne ambassadeur de la création contemporaine en tapisserie d'Aubusson ;

- Édition d'un carnet de création contemporaine « Intentions », soutenu par la Fondation d'entreprise Hermès ;

- Le développement régulier du service éducatif de la Cité qui reçoit environ 2 200 élèves de la maternelle au lycée (en 2023), issus du département et de l'extérieur ;

- Tombée de métier de la 14<sup>ème</sup> tapisserie Tolkien « Beleg découvre Findling à Taur-Na-Fuin » et de la 16<sup>ème</sup> tapisserie « Les jardins du Palais du Roi des Flots ». Les seize œuvres de la tenture seront présentées pendant l'été au Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat et un catalogue d'exposition sera disponible à la vente ;

- Démarrage du tissage par la Manufacture Robert Four de la commande publique artistique d'une tapisserie long format (23m x 2m15) « Hommage à George Sand », dans la perspective de la commémoration en 2026 des 150 ans de sa disparition. Cette opération est menée grâce au soutien du Ministère de la Culture, du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, du Conseil départemental de l'Indre et en partenariat avec le Centre des Monuments Nationaux, gestionnaire de la Maison de George Sand à Nohant (36). La médiation auprès des jeunes publics sera également favorisée en relation avec la direction des collèges du Conseil départemental ;

- Mise en œuvre de services aux professionnels pour la filière tapis-tapisserie et le design textile, dans le cadre de l'obtention du label « Manufacture de proximité » piloté par l'État (ANCT) et en lien avec la Villa Châteaufavier, nouveau lieu d'accueil à Aubusson de porteurs de projet art textile / art tissé géré par la CCI de la Creuse ;

- La politique d'acquisition de tapisseries de la Cité sera précisée par la conservatrice, Alice Bernadac, en charge de l'actualisation du projet scientifique et culturel de l'établissement. Ces acquisitions se feront de façon ciblée sur les lacunes à combler de la collection départementale et au gré des opportunités de ventes, mais aussi des donations.

Publié sur [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 21/02/2024

Envoyé en préfecture le 21/02/2024

Reçu en préfecture le 21/02/2024

Publié le



ID : 023-222309627-20240219-CD2024\_0008-DE

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**